

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 18 décembre 2015

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 14, 15 et 16 décembre 2015

2015 DEVE 140 Installation d'une serre dans le square Emmanuel Fleury (20^{ème}) - Convention d'occupation du domaine public avec l'association Pépins production.

M^{me} Pénélope KOMITÈS, rapporteure

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet de délibération en date du 1^{er} décembre 2015 par lequel Madame la Maire de Paris propose de signer une convention avec l'association Pépins production afin d'autoriser l'installation et la gestion d'un équipement de production de jeunes plants biologiques dans le square Emmanuel Fleury (20^{ème}) ;

Vu l'avis du Conseil du 20^{ème} arrondissement en date 30 novembre 2015 ;

Sur le rapport présenté par Madame Pénélope KOMITÈS au nom de la 3^{ème} commission,

Délibère :

Article 1 : Madame la Maire de Paris est autorisée à signer avec l'association Pépins production la convention d'occupation temporaire du domaine public, dont le texte est joint à la présente délibération, visant à autoriser l'installation et la gestion d'un équipement de production de jeunes plants biologiques dans le square Emmanuel Fleury (20^{ème}) et prévoyant le versement d'une subvention en nature d'un montant de 14 462 euros la première année et de 14 112 euros par an, les années suivantes.

Article 2 : L'occupant est autorisé à déposer toutes les demandes d'autorisations administratives nécessaires à la réalisation de son projet et qui sont exigées par les législations et réglementations en vigueur, notamment les Codes de l'urbanisme, de l'environnement et du patrimoine.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO